



PAPEETE NUI RAID

RÈGLEMENT DE LA COURSE

Article 1 : ORGANISATION ET CONDITIONS GÉNÉRALES

1.1 L'Association Papeete Nui Raid, en partenariat avec la Ville de Papeete, les associations des Sapeurs-Pompiers, la Police Municipale, l'amicale de la Police Nationale, la Fédération Polynésienne de Protection Civile, le Club Sports et Loisirs de la Gendarmerie organise le PAPEETE NUI RAID qui se déroulera le **samedi 25 Octobre 2014**.

Le PAPEETE NUI RAID vous propose une découverte originale de PAPEETE au travers d'activités sportives et culturelles.

1.2 L'épreuve est ouverte à toute personne **née avant le 31 décembre 1997** (17 ans) membres d'associations ou d'entreprises, militaires...

1.3 Les mineurs de 17 ans ne pourront concourir qu'avec une autorisation parentale.

1.4 Les équipes sont composées de trois (3) raiders dans les catégories suivantes :

- Équipes « femmes »
- Équipes « hommes »
- Équipes « mixte »
- Équipes « entreprise »
- Equipes « Uniformes »

1.5 Deux formats sont proposés: LOISIR et EXPERT

1.6 Les distances :

LOISIR : CAP 10km / VTT 15km / Va'a 5km

EXPERT: CAP 13km / VTT 18km / Va'a 10km

Article 2 : LE PARCOURS :

2.1 L'épreuve se déroulera avec trois (3) disciplines sur un parcours balisé de 30 kilomètres (loisir) ou 40 kilomètres (expert):

- le premier équipier entamera le « raid » par la course à pied
- le second effectuera le parcours en VTT
- le troisième se rendra vers les jardins de Paofai muni de sa rame, puis effectuera le nombre de tours correspondant au format choisit par l'équipe.

Le Raid se termine par un retour en équipe à la Mairie.

2.2 Le départ sera donné à 07H30 à l'hôtel de ville de Papeete. Les relais entre les différentes épreuves et l'arrivée finale se feront à l'entrée principale de l'hôtel de ville.

2.3 Le comité organisateur pourra modifier ses horaires et lieux de départ/arrivée en cas de besoin.

Article 3 : LIEUX ET DROITS D'INSCRIPTION

3.1 Chaque équipe désigne un capitaine qui se charge de déposer le dossier d'inscription à : PACIFIC CYCLES Tél. 40 450 451 horaires : 7h30 – 16h30 en continue

AITO SPORT Tél. 40 83 36 36 horaires : 8h30 – 17h

3.2 Les inscriptions sont limitées aux cent cinquante (150) premières équipes en LOISIR et aux cinquante (50) premières équipes en EXPERT qui auront retournées leur formulaire dûment complété, accompagné du paiement, des copies de licences et/ou des certificats médicaux.

3.3 Pour le classement « entreprise » et « Uniforme », toutes les équipes doivent être composées d'athlètes de la même entreprise ou groupement (attestation du chef d'entreprise OBLIGATOIRE).

3.4 Le calendrier de l'épreuve est fixé comme suit :

- *Ouverture des inscriptions le Samedi 30 Aout 2014 ;*
- *Clôture des inscriptions le vendredi 24 octobre 2014 à 15H30 ;*
- **DROITS D'INSCRIPTION** : (par équipe, comprenant prestation, repas et t-shirt "FINISHER")
- LOISIR : 6.000 XPF
- EXPERT : 9.000XPF

3.5 Le montant des inscriptions sera versé sur le compte bancaire de "l'association PAPEETE NUI RAID".

3.6 L'athlète désirant participer à la course et n'arrivant pas à constituer une équipe, peut demander au comité organisateur de le mettre en contact avec un éventuel coéquipier ou coéquipière.

Article.4 : CERTIFICAT MÉDICAL et ASSURANCE (Obligatoires)

4.1 Les licenciés devront joindre une copie de leur licence qui sera jointe à l'inscription. (Athlétisme, Cyclisme ou Va'a).

4.2 Lors des inscriptions, tout participant non licencié devra présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied, du vtt, du va'a en compétition. Ce document sera joint au dossier d'engagement. Le comité organisateur pourra refuser le départ à un concurrent qui ne remplirait pas ces conditions le matin de la course.

4.3 Une assurance R.C couvrira la manifestation. Chaque concurrent non-licencié devra signer obligatoirement la décharge de responsabilité dégageant les organisateurs.

Article. 5 : RAVITAILLEMENT

5.1 Des points de ravitaillement "aliment + boisson" seront à la disposition des participants sur le parcours de la course :

- Bassin PDE (pure ora - Mission) : CAP,
- TEMAURI Village (Titioro) CAP,
- siège Polynésienne des Eaux (Titioro) CAP,
- D.12 (vallée de Fautaua_Marae) « Expert » CAP,
- Sommet « Sentier du Rosaire : Résurrection » Expert VTT
- Salle sportive EXCELSIOR, VTT,
- Jardin de PAOFAI, VA'A

5.2 A l'arrivée de chaque épreuve, un stand de ravitaillement est mis à disposition en boisson et en fruits frais.

Article 6 : PRIORITÉ DE PASSAGE

Tout athlète sur le point d'être dépassé doit laisser la priorité.

Article 7 : ENVIRONNEMENT

7.1 Pendant toute la durée de la compétition, les coureurs s'engagent :

- A ne pas cueillir de fruits, ni de plantes ;
- A ne pas jeter de débris, surtout les déchets non recyclables ailleurs que dans les poubelles ou bâches prévues à cet effet.

7.2 Les bouteilles, tubes de gel, emballages vides devront être déposées aux différents points de ravitaillement, de contrôles et d'assistances secouristes.

7.3 L'équipe se verra pénalisée en cas de non-respect d'une des conditions citées ci-dessus d'une durée de 3 minutes.

Article 8 : LES CONTROLES DE PASSAGE (C.P.)

8.1 Des contrôles de passages sont mis en place sur le parcours. Un C.P. manqué entraîne une pénalité de quinze (15) minutes.

8.2 A la fin de son épreuve le concurrent devra obligatoirement répondre à un QCM sans se faire aider et le remettre au point de contrôle à la Mairie avant de passer le relais.

8.3 A l'issue du Raid et après correction des QCM, l'équipe sera bonifiée d'au moins **une minute** par bonne réponse.

Article 9 : EQUIPEMENTS

9.1 COURSE A PIED (CAP)

1. Chaussures obligatoires pendant toute la durée de l'épreuve.
2. Chaque équipe court sous les couleurs de son choix.
3. Le dossard doit être visible à tout moment sur le concurrent au départ, aux contrôles de passage et à l'arrivée.
4. Au demi-tour du parcours, un chouchou sera obligatoirement remis à chaque coureur (SPE et D.12)
5. Sans chouchou à l'arrivée l'équipe sera disqualifiée.
6. Sans chaussures à l'arrivée l'équipe sera pénalisée de 3 minutes.

9.2 COURSE VTT :(obligatoires)

1. Le parc à vélos dans les jardins de la Mairie sera disponible dès 06H00.
2. Un contrôle technique devra être fait (tampon faisant foi) au magasin Pacific Cycles avant l'entrée dans le parc
3. Chaussures et casque avec jugulaire attachée.
4. Réserve d'eau obligatoire.
5. Le matériel doit être en bon état de marche.
6. Interdiction de monter sur le vélo avant d'être sur la route et inversement au retour
7. Un stand de réparation sera mis à disposition de chaque vététiste pour des réparations légères (pneu crevée et bris de chaîne) à Tepapa et lycée Gauguin.
8. En plus du dossard porté, le numéro de l'équipe sera mis à l'avant du guidon.
9. Sans chouchou à l'arrivée l'équipe sera disqualifiée.
10. Sans chaussures et/ou casque à l'arrivée l'équipe sera pénalisée de 3 minutes.

9.3 LE VA'A:

1. Chaque concurrent se doit d'avoir son va'a et une paire de chaussures.
2. Le parc est ouvert le Jour J à partir de 06H00 dans les jardins de Paofai.
3. En plus du dossard porté, le numéro de l'équipe sera mis sur l'avant droit du (va'a).

Article 10 : JURY

10.1 Le jury de course est désigné à l'occasion des vérifications, il sera composé :

- des juges arbitres;
- des commissaires de courses
- d'officiels
- du président de l'association Papeete Nui Raid

10.2 Les décisions du jury sont prises à la majorité des voix. En cas de litige, voire d'égalité la voix du Président de l'association compte double.

Article 11 : ABANDON

Tout abandon volontaire ou survenant à la suite d'une blessure ou à cause d'un matériel défaillant, pénalise l'équipe. En cas d'abandon d'un coéquipier (ière), il ou elle doit prévenir impérativement le P.C. de la course le plus proche. Les deux autres concurrents peuvent continuer mais ne seront pas classés.

Article 12 : PÉNALITÉS

- Perte du dossard : plus quinze (+15) minutes sur son temps à l'arrivée par nombre de dossard(s) perdus par l'équipe ;

- Couper le parcours par un sentier non prévu par l'organisation et être pris par un officiel : disqualification de l'équipe.
- Non-respect des consignes de sécurité : mise hors course ;
- Abandon de débris sur le parcours : mise hors course ;

Articles 13 : PRESTATIONS FOURNIES

- Le T-shirt "Finisher",
- L'assurance Responsabilité Civile de l'organisateur,
- L'assistance de premier secours de la Fédération Polynésienne de Protection Civile,
- L'accueil à l'arrivée par les membres de l'association Papeete Nui Raid et les officiels,
- Le repas à partir de 11H00 avec la remise des prix programmée aux alentours de 12H,
- L'animation de la journée sera assurée par une association éco-citoyenneté.

Article 14 : CLASSEMENT

- L'équipe entière devra franchir ensemble la ligne d'arrivée
- A défaut, l'équipe ne sera pas classée.
- Un classement général se fera pour les 2 catégories (LOISIR et EXPERT)
- SCRATCH (toutes catégories)
- FEMME : podium
- HOMME : podium
- MIXTE : podium
- ENTREPRISE: podium
- UNIFORME : podium

Article 15 : RÉCLAMATION

- Toute réclamation sera portée devant la direction de course à l'arrivée.
- Pour être pris en compte, l'équipe réclamant devra préalablement déposer une caution de 15 000XPF.
- Si la réclamation est validée, la caution sera restituée et la sanction appliquée.

Article 16 : RÉCOMPENSES (90 prix)

- Les trois (3) premières équipes seront récompensées dans chacune des catégories des deux formats.
- Tirage au sort de divers lots pour les athlètes par équipe présents à la remise des prix (au moins un équipier).
- Médaille souvenir pour chaque concurrent (trophées nacre).
- 30 Trophées
- 30 Médailles d'argent
- 30 Médailles de bronze.

Article 17 : REPORT DE LA COURSE

En cas de mauvaises conditions météorologiques, la course sera reportée à une date ultérieure définie par le comité organisateur qui s'engage à avertir le capitaine de chaque équipe quarante-huit (48) heures avant le jour de l'épreuve ou se donne le droit à modifier le parcours.

Article 18 : ACTIVITES ANNEXES

- Parcours Sportifs : jeunes sapeurs-pompiers (Rue Colette)
- Parcours VTT/BMX dans les jardins de la Mairie en faveur des jeunes
- Stands Préventions « El niño »